



# RÉUNION PUBLIQUE PADD

Dans 8 communes de Grand Poitiers

Premier semestre 2024

**GRAND POITIERS**

communauté urbaine

[grandpoitiers.fr](http://grandpoitiers.fr)

## **Monsieur Aloïs GABORIT**

**Vice Président délégué à la Sobriété, à la Transition énergétique, à l'Urbanisme, l'Habitat, au Foncier et au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**

**et/ou**

## **Monsieur Bernard PETERLONGO**

**Vice Président délégué à l'Urbanisme, à l'Habitat, au Foncier et au Développement du numérique (fibre et réseau)**



18h00 : Ouverture de la rencontre

1

## Qu'est-ce-que le PLUi ?

Contexte, objectifs, étapes ...

2

## Une démarche concertée

Focus sur la concertation menée jusqu'à aujourd'hui

3

## Les chiffres clés du diagnostic

Présentation interactive sous forme de quiz

## Le lien avec les orientations du PADD

20h00 : Clôture de la rencontre

# Pour un temps de concertation constructif



**ÉCOUTONS NOUS  
ACTIVEMENT**



**NE JUGEONS PAS,  
SOYONS  
BIENVEILLANTS**



**PARTAGEONS  
LA PAROLE**



**POSONS UNE PAROLE  
SYNTHÉTIQUE**



1

## Qu'est-ce-que le PLUi ?

Contexte, objectifs, étapes ...

2

## Une démarche concertée

Focus sur la concertation menée jusqu'à aujourd'hui

3

## Les chiffres clés du diagnostic

Présentation interactive sous forme de quiz

## Le lien avec les orientations du PADD

# Quelques chiffres concernant le territoire

**199 846**  
habitants

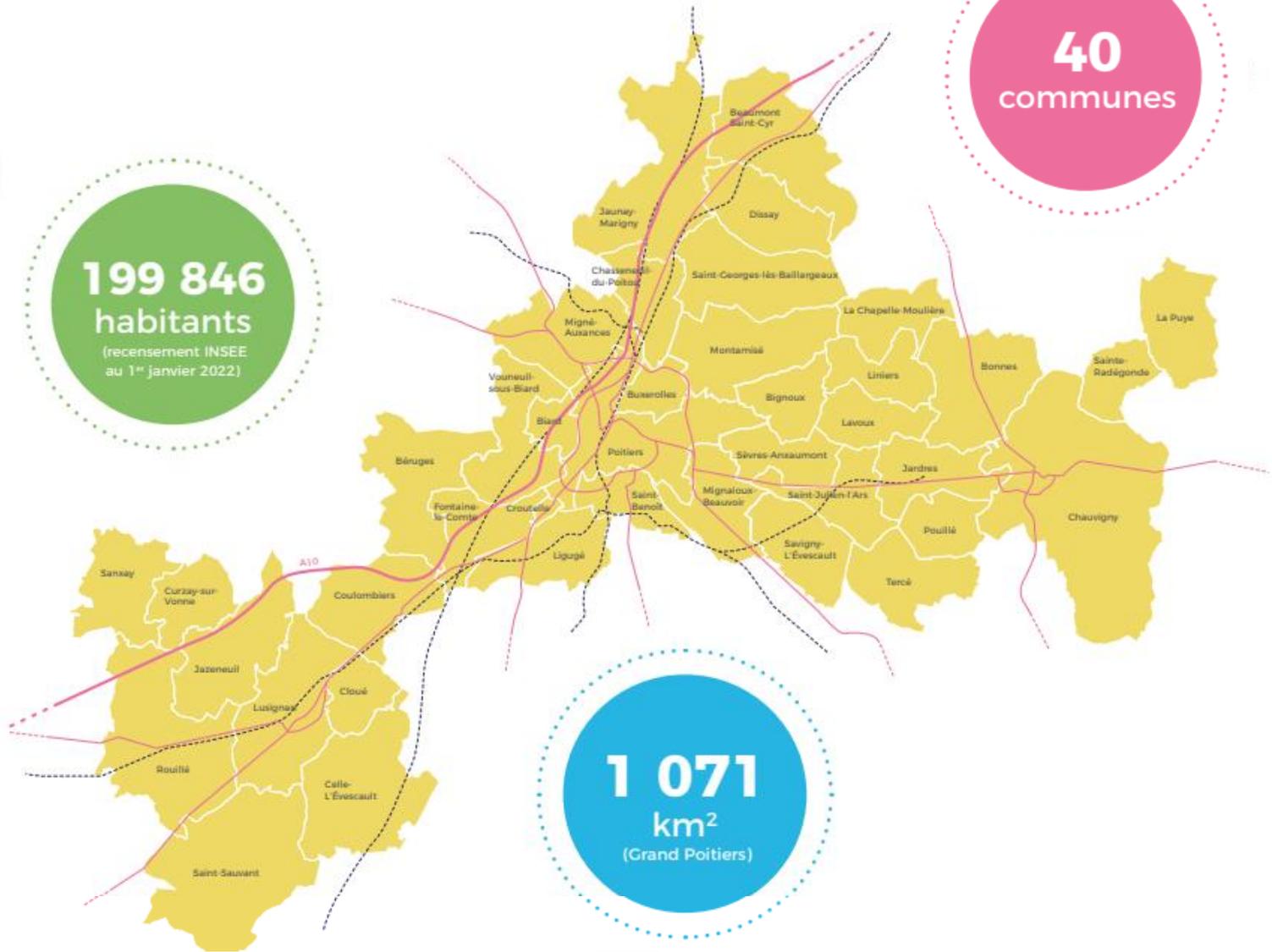
(recensement INSEE  
au 1<sup>er</sup> janvier 2022)

**40**  
communes

**1 071**

km<sup>2</sup>

(Grand Poitiers)





## UNE DÉMARCHE **STRATÉGIQUE**

Fixer un **cap** en matière d'aménagement et de développement pour les **10 prochaines années**



## UN PROJET **SOLIDAIRE**

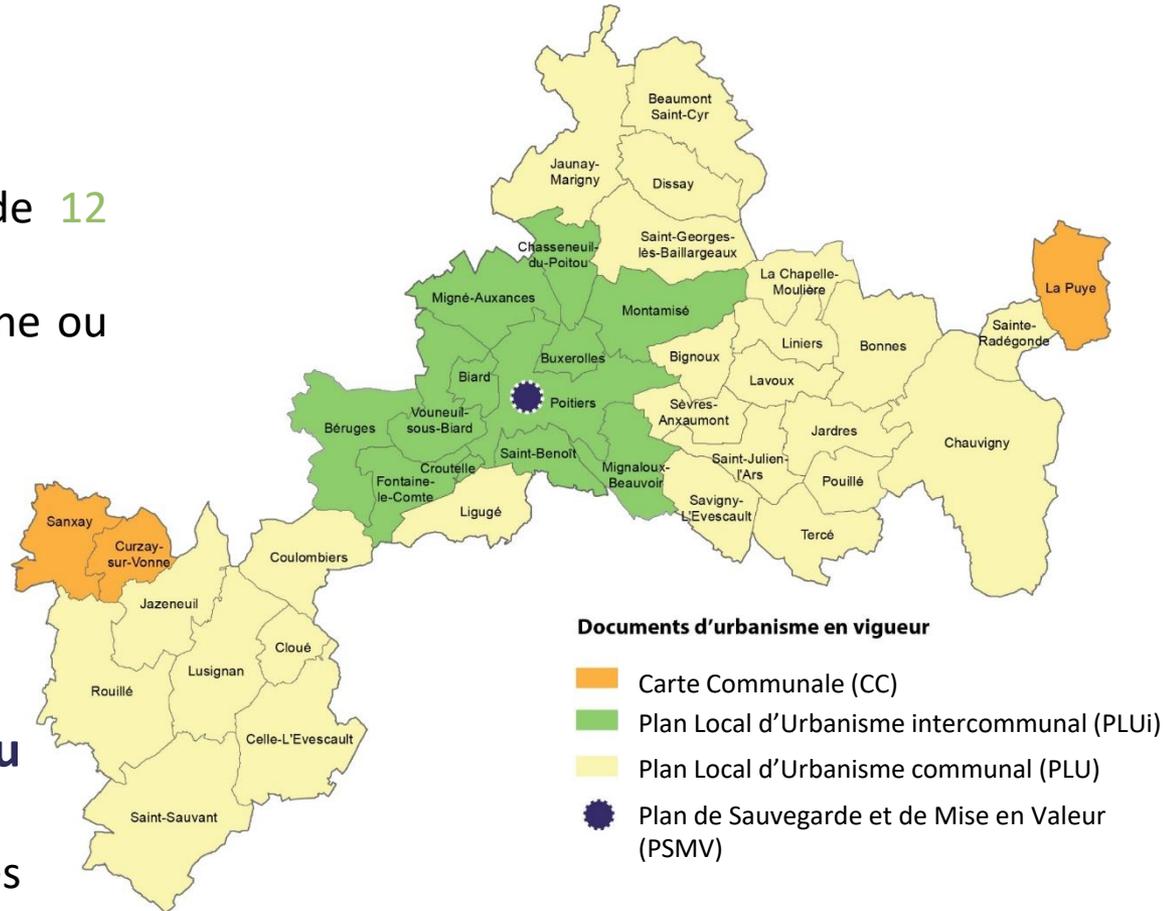


## UN OUTIL **RÉGLEMENTAIRE**



## Actuellement

- 1 PLUi couvrant un territoire de 12 communes
- 27 PLU à l'échelle d'une commune ou d'une partie de commune
- 3 Cartes Communales
- 1 PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur)



## Lors de l'entrée en vigueur du PLUi à 40 communes

- 1 PLUi couvrant l'ensemble des communes
- 1 PSMV

**Attention :** le PLUi n'est pas la somme des documents d'urbanisme actuels

## Les étapes incontournables



### LE DIAGNOSTIC

*Quelle est la situation actuelle ?*

Un état des lieux du territoire pour mieux cerner les enjeux à prendre en compte

### LE PADD

*Quel Grand Poitiers demain ?*

Une stratégie et des objectifs de développement durable pour le territoire

### LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE

*Comment atteindre notre but ?*

Définir de nouvelles règles applicables aux autorisations de construire sur l'ensemble du territoire, sur chaque type de zones (U, AU, A et N) ou encore sur une thématique spécifique

### LA VALIDATION

*Qu'en pensent les partenaires et la population ?*

Consultation des partenaires – Enquête Publique – Approbation – Entrée en vigueur du PLUi

**Lois (ALUR, Grenelles, Climat et Résilience...) /  
Documents supra-territoriaux (SRADDET...)**

Limitation de la consommation d'espace, préservation des espaces agricoles et naturels,  
développement Durable

COMPATIBILITÉ

**Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**

COMPATIBILITÉ

**PDM**

**PLH**

**PCAET**

**Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

CONFORMITÉ

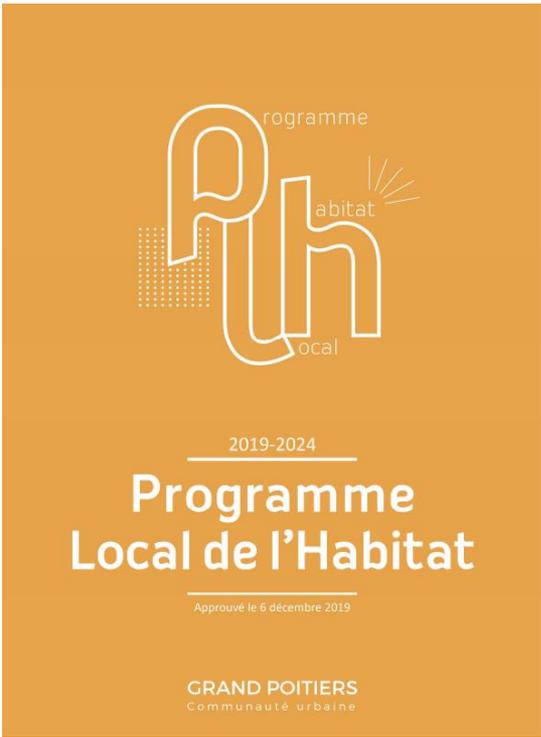
**Permis de construire**

PDM : Plan De Mobilité

PLH : Programme Local de l'Habitat

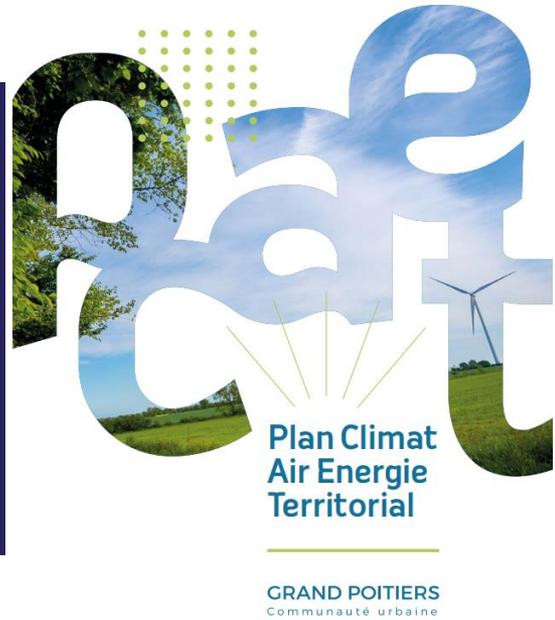
PCAET : Plan Climat-Air-Energie Territorial

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires



Source : PLH, 2019-2024

Source : PDM, en cours d'élaboration



Source : PCAET, 2019



1

## Qu'est-ce-que le PLUi ?

Contexte, objectifs, étapes ...

2

## Une démarche concertée

Focus sur la concertation menée jusqu'à aujourd'hui

3

## Les chiffres clés du diagnostic

Présentation interactive sous forme de quiz

## Le lien avec les orientations du PADD

# Une démarche qui se construit aussi en partageant vos idées

## S'informer grâce au(x)

- Articles dans le magazine de Grand Poitiers
- Site internet de Grand Poitiers

## Plan local d'urbanisme intercommunal - PLUi - Grand Poitiers Communauté urbaine

- Réseaux sociaux de Grand Poitiers
- Exposition évolutive et itinérante




## Ce qui a déjà été réalisé

### 3 ateliers « agricole/sylvicole »

15, 16 mars et 16 mai 2022

Coulombiers, St Georges Lès Baillargeaux,  
Bignoux

### 1 séminaire « Filières immobilières »

16 mars 2022

Sèvres-Anxaumont

### 1 atelier paysage

19 mai 2022

Ligugé

### 1 atelier enjeux environnementaux

9 décembre 2022

Fontaine-le-Comte

### 1 forum des acteurs

13 avril 2022

Chasseneuil du Poitou

### 3 réunions avec le Conseil de développement

26 avril, 23 mai et 28 juin 2022

### 5 réunions avec les conseillers municipaux

17, 20, 24, 30 mai et 22 juin 2022

### 1 atelier paysage

13-14 octobre 2022

Sèvres-Anxaumont

### 3 réunions de concertation avec le public

10, 11, 12 mai 2022

Rouillé, Biard, Jardres

#### Participants

- Elus
- Professionnels

#### Participants

- Acteurs

#### Participants

- Elus

#### Participants

- Habitants

### Objectifs de ces réunions :

- Présentation de la démarche d'élaboration du PLUi
- Contribution au diagnostic et au PADD
- Identification des enjeux





1

## Qu'est-ce-que le PLUi ?

Contexte, objectifs, étapes ...

2

## Une démarche concertée

Focus sur la concertation menée jusqu'à aujourd'hui

3

## Les chiffres clés du diagnostic

Présentation interactive sous forme de quiz

## Le lien avec les orientations du PADD

## Qu'est-ce qu'un PADD ?

- Il est le socle du PLUi car il définit les **orientations** des politiques d'aménagement, d'urbanisme, d'équipement et d'environnement pour l'avenir du territoire
- Il détermine notamment des **objectifs chiffrés** de modération de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et de limitation de l'étalement urbain ou encore le nombre de logements à produire à l'échelle de l'intercommunalité

## Comment a été élaboré le PADD ?

- Les orientations du PADD sont le **résultat de l'état des lieux du territoire et d'une démarche de concertation**

## Comment est structuré le PADD ?

- **4 grands axes** qui se déclinent en **16 orientations**

# Les grandes orientations du PADD de Grand Poitiers





# 3

## Les chiffres clés du diagnostic

Présentation interactive sous forme de quiz

## Le lien avec les orientations du PADD

**Axe : Grand Poitiers, territoire engagé  
pour l'accueil et la solidarité**

Question n°1

En 2020, combien il y avait d'habitants à Grand Poitiers ?

 **199 846 habitants**

 **237 562 habitants**

 **266 238 habitants**

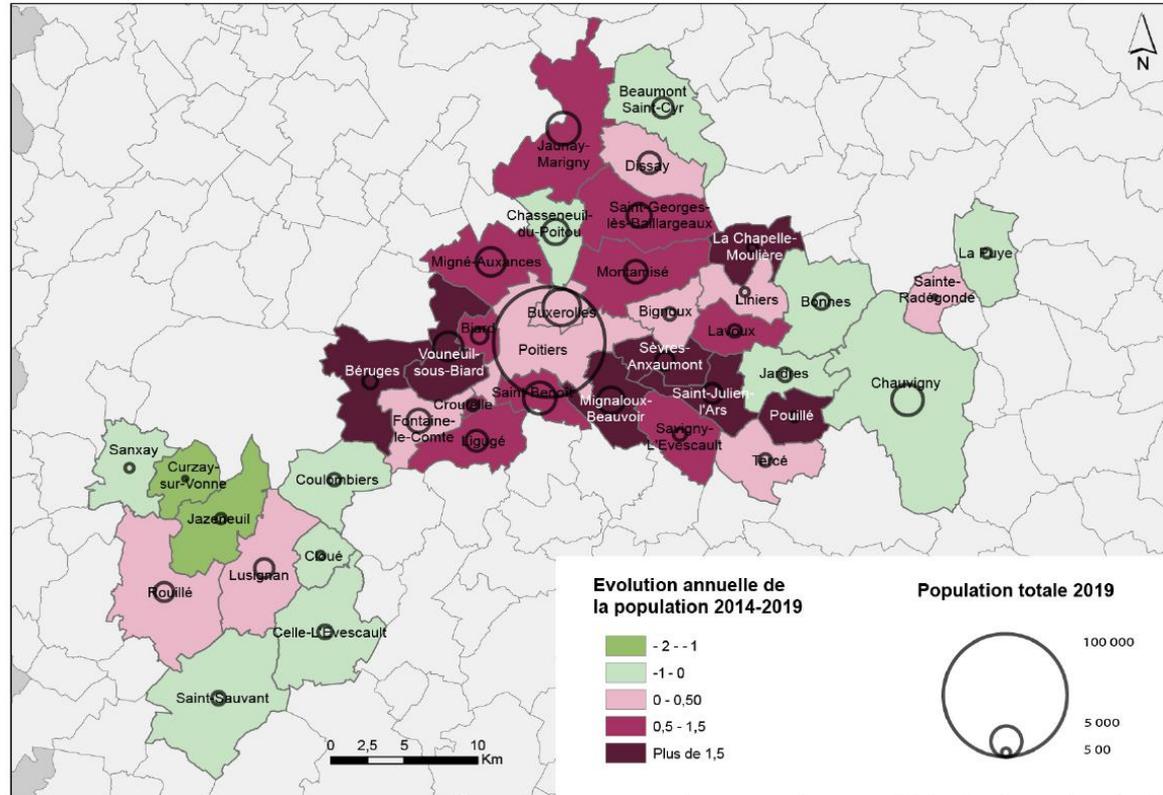
## Réponse n°1

En 2020, combien il y avait d'habitants à Grand Poitiers ?

**199 846 habitants**

**237 562 habitants**

**266 238 habitants**



Evolution annuelle de la population entre 2014 et 2019, source : INSEE

- +0,5% d'habitant·e·s par an entre 2014 et 2019
- Une croissance démographique soutenue en première et en deuxième couronne de Poitiers

## Question n°2

**La taille moyenne des ménages\* a augmenté entre 2008 et 2018 sur le territoire de Grand Poitiers.**

 **Vrai**

 **Faux**

*\* La taille d'un ménage est définie par le nombre de personnes vivant dans un même logement*

### Réponse n°2

**La taille moyenne des ménages\* a augmenté entre 2008 et 2018 sur le territoire de Grand Poitiers.**

 **Vrai**

 **Faux**

*\* La taille d'un ménage est définie par le nombre de personnes vivant dans un même logement*



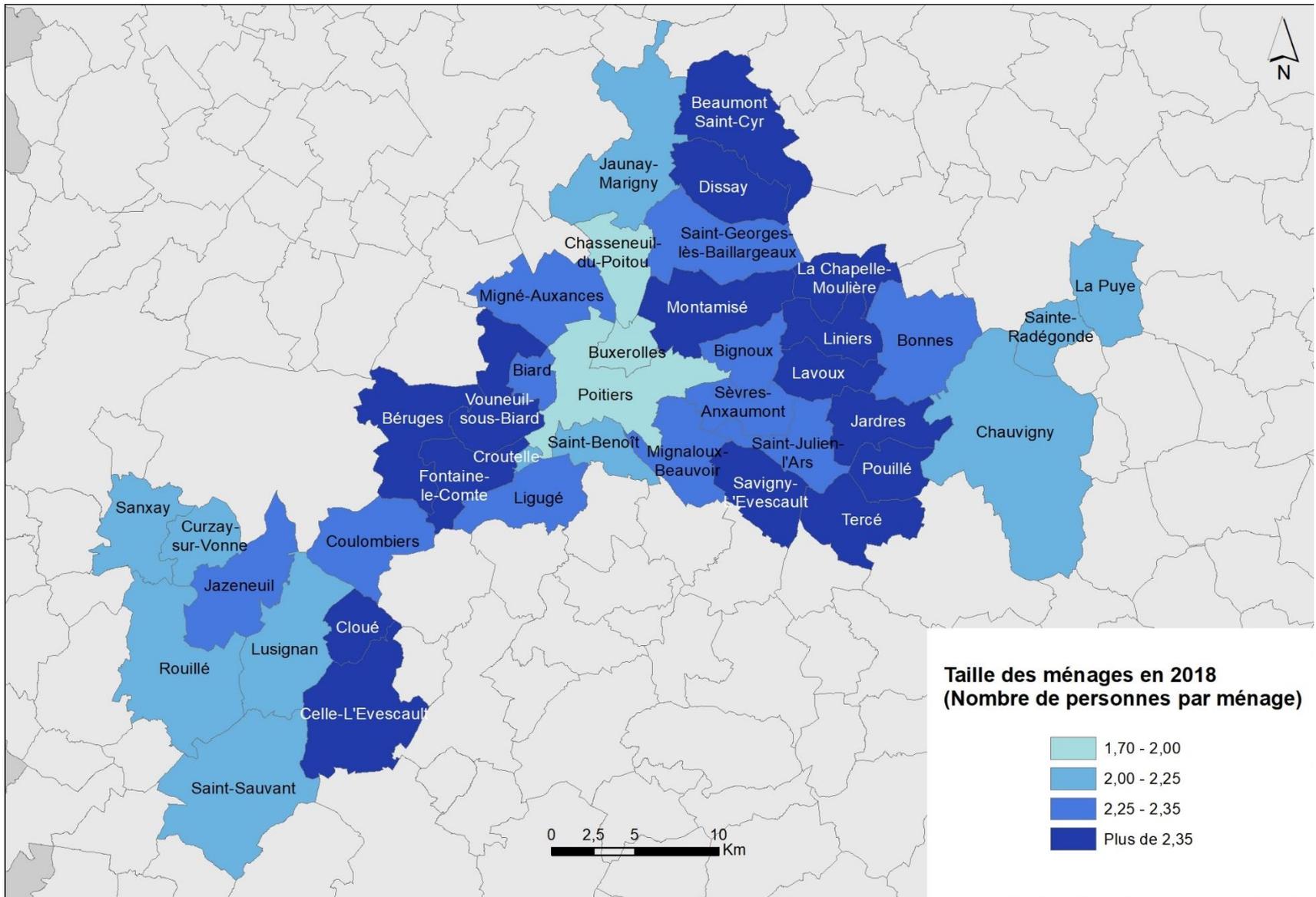
2,01 personnes par foyer en 2008

1,95 personnes par foyer en 2018

**Une baisse continue de la taille des ménages qui s'explique par une évolution des modes de vie et schémas familiaux**

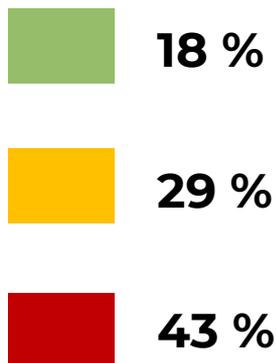
- Mise en couple plus tardive
- Augmentation de la part des familles monoparentales et des personnes vivant seules
- Baisse du nombre de familles nombreuses
- Part plus élevée d'étudiants s'éloignant du domicile familial pour des études plus longues

# Les éléments extraits du diagnostic



### Question n°3

Quelle est la part des logements construits avant 1970, potentiellement énergivores, à Grand Poitiers ?



### Réponse n°3

Quelle est la part des logements construits avant 1970\*, potentiellement énergivores, à Grand Poitiers ?

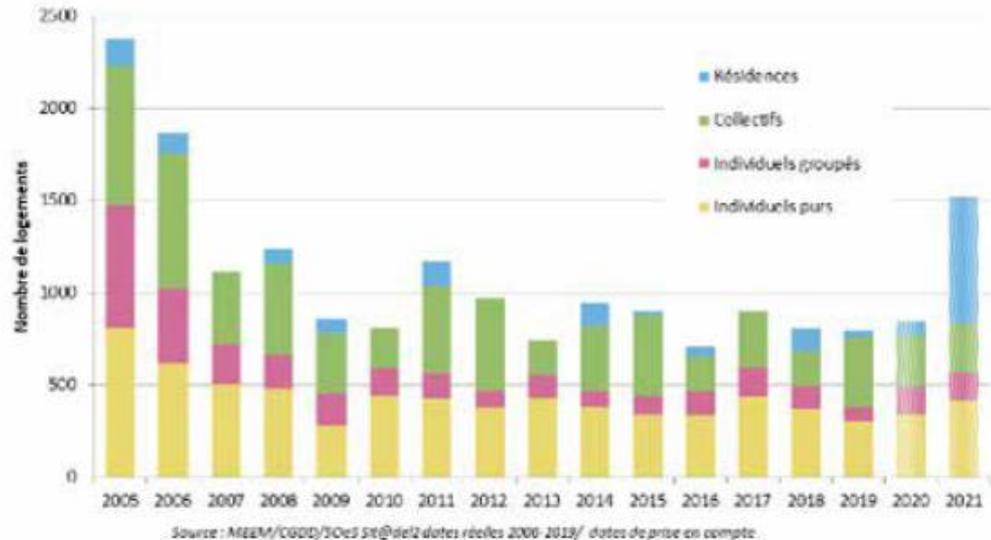
18 %

29 %

43 % (et 29% hors Poitiers)

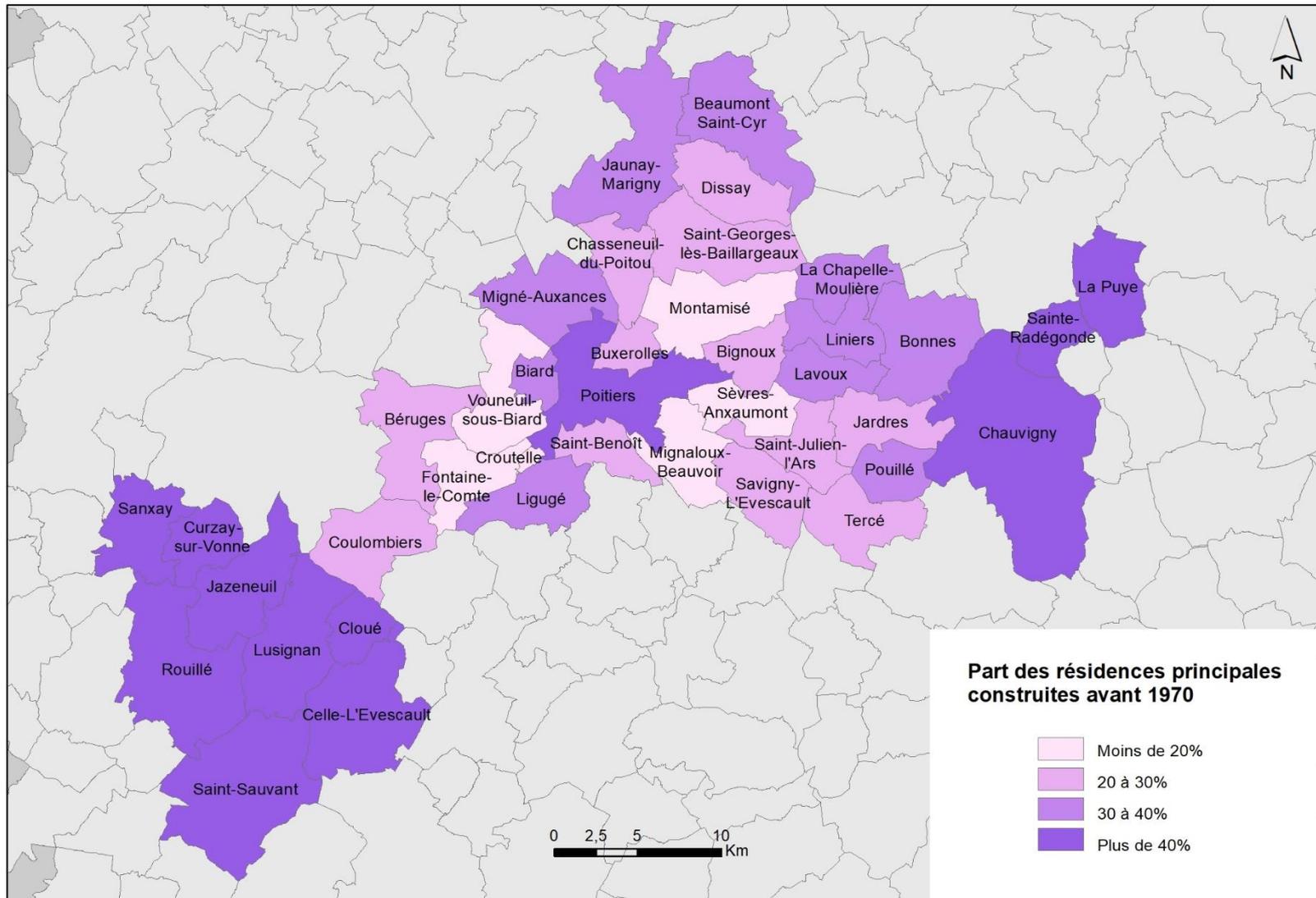
\* La première réglementation thermique date de 1974

- Recul de la construction de logements jusqu'en 2009 puis une stabilisation autour de 870 logements par an
- Environ 16 700 logements sociaux, soit 22,2% du parc de logement (76% sont localisés à Poitiers)
- Un taux de vacance de 9,5% dans Grand Poitiers (plus faible que la moyenne départementale et nationale)



Construction de logements par an (comptabilisé à partir du début du chantier)

# Les éléments extraits du diagnostic



Pour répondre à ces problématiques (démographie, logements) Grand Poitiers s'engage :

*Ecole Saint-Louis réhabilitée en logement social, Poitiers*

**Grand Poitiers,  
territoire engagé  
pour l'accueil et la  
solidarité**



© Maud Pidérít



**Pour répondre à ces problématiques, Grand Poitiers s'engage :**

## **GRAND POITIERS, TERRITOIRE ENGAGÉ POUR L'ACCUEIL ET LA SOLIDARITÉ**

- Poursuivre une croissance maîtrisée permettant le renouvellement de la population et l'accueil de nouveaux habitants
- Diversifier les formes d'habitat et favoriser les innovations
- S'appuyer sur le patrimoine pour proposer un cadre de vie attrayant
- Proposer les lieux de vie conviviaux en intégrant une approche qualitative des projets d'aménagement (nouveaux quartiers, requalification des centres-bourg)

**Objectif démographique : +0,63% d'habitants par an à l'échelle intercommunale**

**Objectif de production de logements : 1 000 logements par an pendant la période du PLUi**



# 3

## Les chiffres clés du diagnostic

Présentation interactive sous forme de quiz

## Le lien avec les orientations du PADD

**Axe : Grand Poitiers, territoire engagé  
pour la cohésion et l'équilibre**

Question n°4

Combien d'emplois sont présents sur le territoire de Grand Poitiers ?

 **59 000 emplois**

 **77 000 emplois**

 **96 000 emplois**

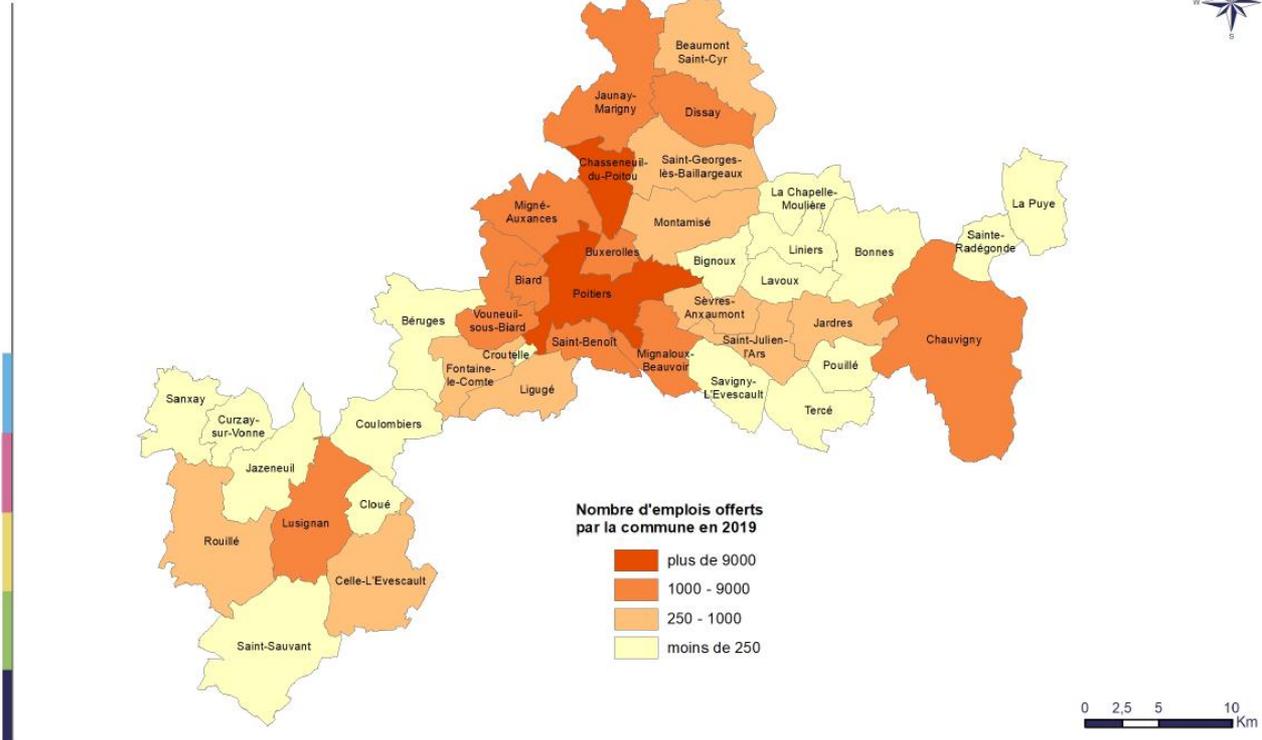
## Réponse n°4

Combien d'emplois sont présents sur le territoire de Grand Poitiers ?

59 000 emplois

77 000 emplois

96 000 emplois



Direction Urbanisme Habitat Foncier

Source : Grand Poitiers - INSEE  
Date : 20/02/2023

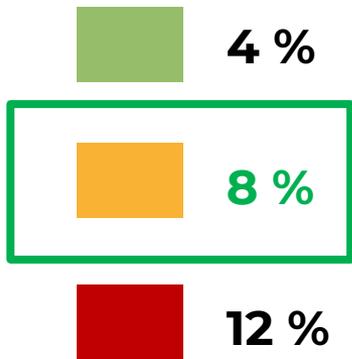
Question n°5

Quelle part des déplacements est effectuée en transports en commun par les résidents de Grand Poitiers ?

-  4 %
-  8 %
-  12 %

## Réponse n°5

Quelle part des déplacements est effectuée en transports en commun par les résidents de Grand Poitiers ?



Déplacements des résidents de Grand Poitiers	VP Conducteur & moto	VP Passager	TC	Vélo	Marche & Autre	TOTAL
Déplacements	344 794	84 395	52 982	11 385	174 665	668 221
Parts modales	52 %	13 %	8 %	2 %	26 %	100 %

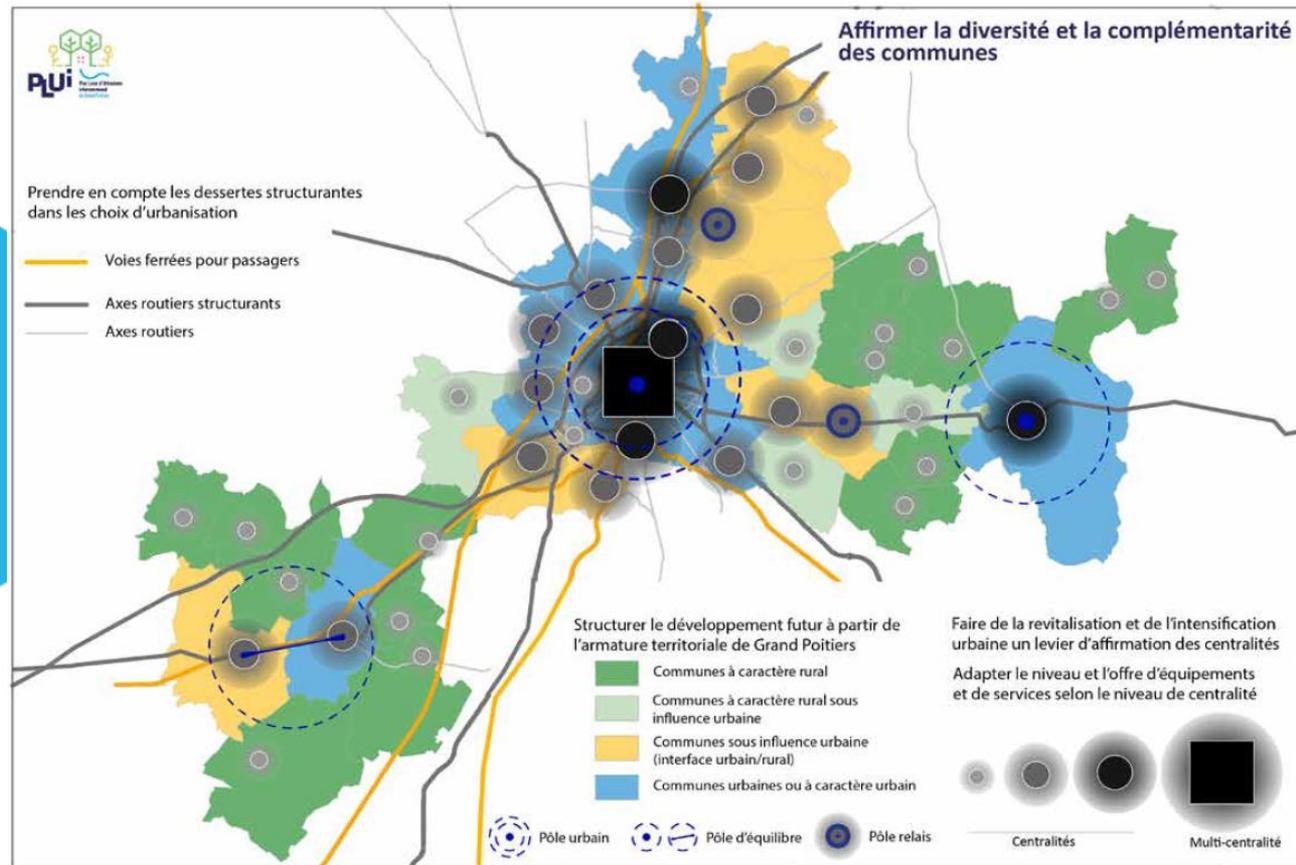
Source : Plan de mobilités - Diagnostic (en cours)



- 700 000 déplacements quotidiens
- Un réseau ferroviaire développé
- Un réseau de transports en commun concentré sur le secteur dense et les pôles urbains

L'emploi, la mobilité sont des thématiques fortes de cet axe :

Grand Poitiers,  
territoire engagé  
pour la cohésion et  
l'équilibre



Le repérage schématique des orientations ou sous-orientations indique des principes de localisation. Il n'a en aucun cas un caractère de délimitation géographique précis et exhaustif.



**L'emploi, la mobilité des thématiques fortes défendues dans cet axe :**

## **GRAND POITIERS, TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA COHÉSION ET L'ÉQUILIBRE**

- Affirmer la place et l'image de Grand Poitiers dans l'armature régionale et nationale
- Affirmer la diversité et la complémentarité des communes pour faire fructifier les relations intercommunales de proximité
- Prendre en compte les dessertes structurantes dans les choix d'urbanisation
- S'appuyer sur une armature économique et commerciale fondée sur la complémentarité



# 3

## Les chiffres clés du diagnostic

Présentation interactive sous forme de quiz

## Le lien avec les orientations du PADD

**Axe : Grand Poitiers, territoire engagé  
pour la préservation et la valorisation de  
ses ressources et richesses**

## Question n°6

**Quelle superficie du territoire est identifiée comme « réservoirs de biodiversité\* » ?**

*Rappel : La superficie du territoire est de 107 100 hectares*



**1/10ème du territoire intercommunal**



**1/4 du territoire intercommunal**



**1/3 du territoire intercommunal**

*\* Espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante.*

## Réponse n°6

**Quelle superficie du territoire est identifiée comme « réservoirs de biodiversité\* » ?**

*Rappel : La superficie du territoire est de 107 100 hectares*



**1/10ème du territoire intercommunal**



**1/4 du territoire intercommunal**



**1/3 du territoire intercommunal**

*\* Espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante.*

### Un territoire doté de paysages et de biodiversité riches et variés

- 40 178 hectares de réservoirs de biodiversité
- Des milieux diversifiés et rares (vallées, bocages, coteaux, plaines) avec une forte biodiversité
- Une bonne connaissance de cette biodiversité et du fonctionnement du réseau écologique
- De nombreux points de conflits identifiés qui réduisent la fonctionnalité du réseau écologique

### Un territoire riche en patrimoine

- Label Ville et Pays d'art et d'histoire
- Multiples sites et monuments inscrits et/ou classés
  - Un Site Patrimonial Remarquable
  - Un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO



Berges du Clain © Daniel Proux



Forêt de Saint-Sauvant © Yann Gachet



Cité médiévale de Chauvigny © Daniel Proux

## Question n°7

**Quelle part du territoire est occupée par les espaces agricoles ?**

*Rappel : La superficie du territoire est de 107 100 hectares*

-  **43,5 % (soit 46 588 hectares du territoire intercommunal)**
-  **53,5 % (soit 57 299 hectares du territoire intercommunal)**
-  **63,5 % (soit 68 024 hectares du territoire intercommunal)**

## Réponse n°7

**Quelle part du territoire est occupée par les espaces agricoles ?**

*Rappel : La superficie du territoire est de 107 100 hectares*

 **43,5 % (soit 46 588 hectares du territoire intercommunal)**

 **53,5 % (soit 57 299 hectares du territoire intercommunal)**

 **63,5 % (soit 68 024\* hectares du territoire intercommunal)**

\* Données OCS 2020

Des ressources connues et reconnues qu'il faut protéger, l'enjeu de cet axe :

*Les berges du Clain*

**Grand Poitiers,  
territoire engagé  
pour la préservation  
et la valorisation de  
ses ressources et  
richesses**



© Daniel Proux

## Comment préserver et valoriser ces ressources ?

### GRAND POITIERS ENGAGÉ POUR LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE SES RESSOURCES ET RICHESSES

- Affirmer l'armature écologique et paysagère comme socle de l'évolution du territoire
- Préserver les ressources naturelles par la recherche de sobriété dans leurs usages et exploitations
- Cultiver les richesses et les singularités du territoire
- Permettre l'accueil et l'évolution des activités de valorisation des ressources naturelles comme composantes des paysages

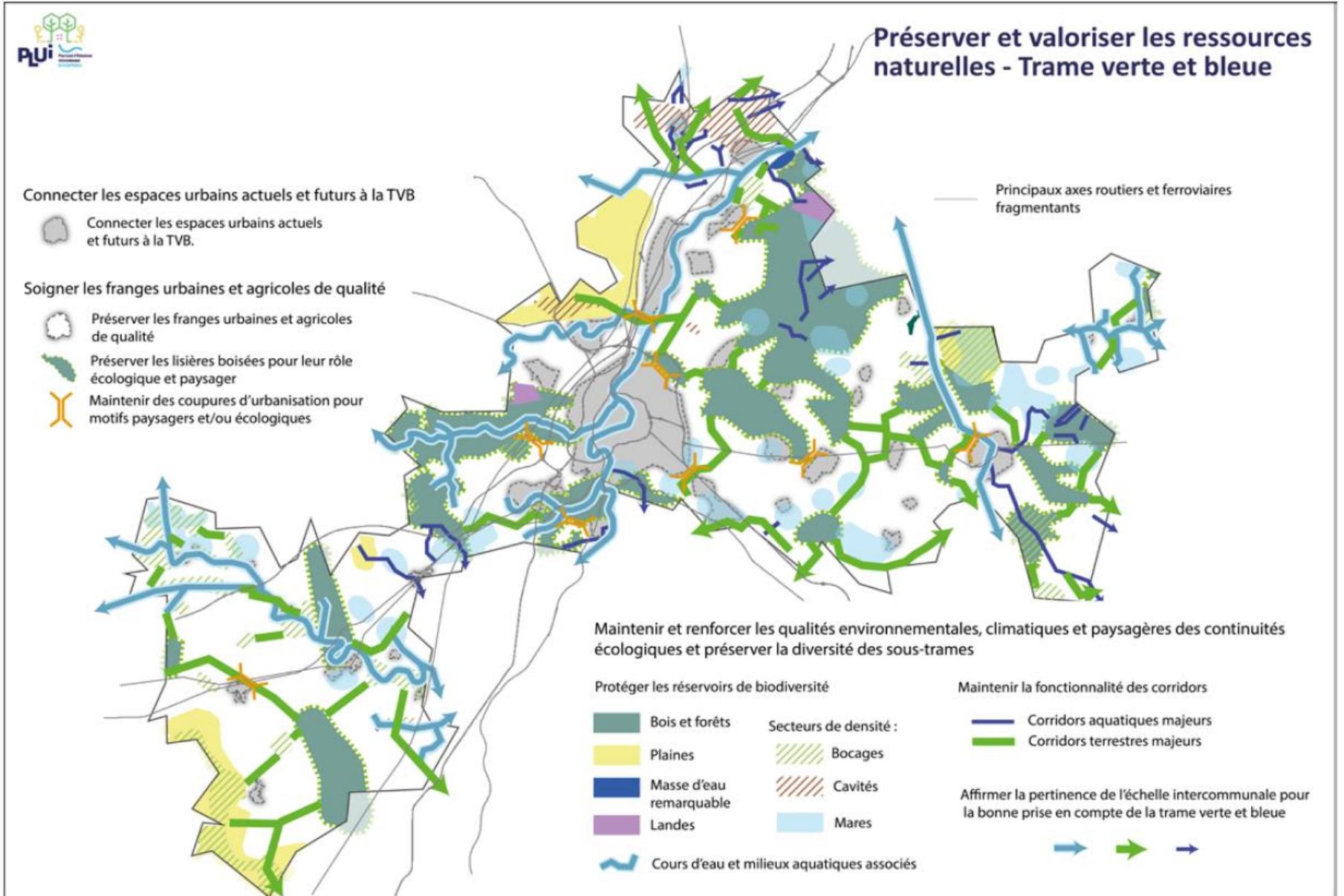


PAT © Yann Gachet



Site gallo romain de Sanxay © Maud Piderit

# Les éléments extraits du diagnostic



Le repérage schématique des orientations ou sous-orientations indique des principes de localisation. Il n'a en aucun cas un caractère de délimitation géographique précis et exhaustif.



**3**

## **Les chiffres clés du diagnostic**

Présentation interactive sous forme de quiz

**Le lien avec les orientations du PADD**

**Axe : Grand Poitiers, territoire engagé  
pour une sobriété et une prospérité  
durable**

Question n°8

**Quel secteur émet le plus de gaz à effet de serre sur le territoire ?**



**Transport**



**Résidentiel**



**Industrie**

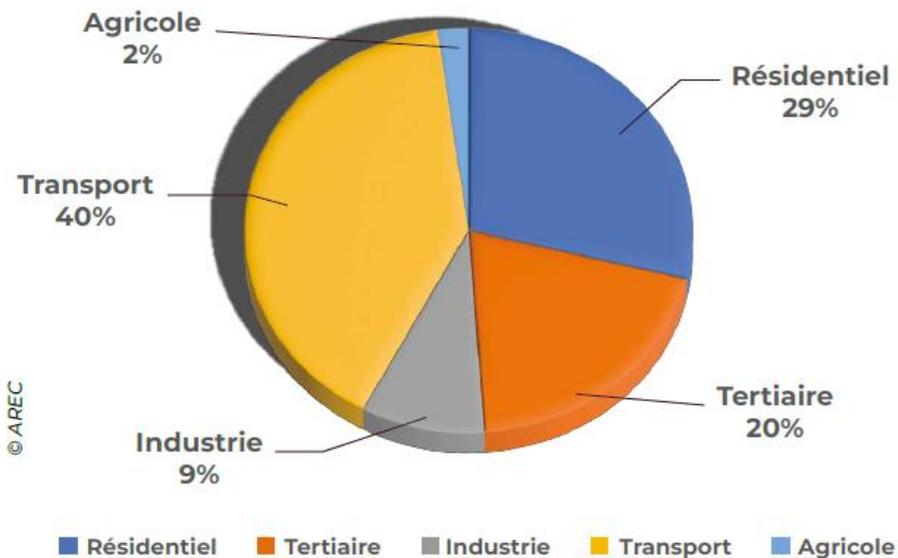
Réponse n°8

Quel secteur émet le plus de gaz à effet de serre sur le territoire ?

**Transport**

**Résidentiel**

**Industrie**



La consommation énergétique par secteur d'activités - données 2020

Question n°9

**Quelle part d'espaces agricoles ou naturels et forestiers a disparu entre 2011 et 2021 sur Grand Poitiers ?**

*Rappel : La superficie du territoire est de 107 100 hectares*

-  **0,1 % des espaces agricoles ou naturels et forestiers  
*soit 151 terrains de football***
  
-  **0,4 % des espaces agricoles ou naturels et forestiers  
*soit 352 terrains de football***
  
-  **0,7 % des espaces agricoles ou naturels et forestiers  
*soit 954 terrains de football***

## Réponse n°9

# Quelle part d'espaces agricoles ou naturels et forestiers a disparu entre 2011 et 2021 sur Grand Poitiers ?

Rappel : La superficie du territoire est de 107 100 hectares



**0,1 % des espaces agricoles ou naturels et forestiers**  
*soit 151 terrains de football*



**0,4 % des espaces agricoles ou naturels et forestiers**  
*soit 352 terrains de football*



**0,7 % des espaces agricoles ou naturels et forestiers**  
*soit 954 terrains de football*

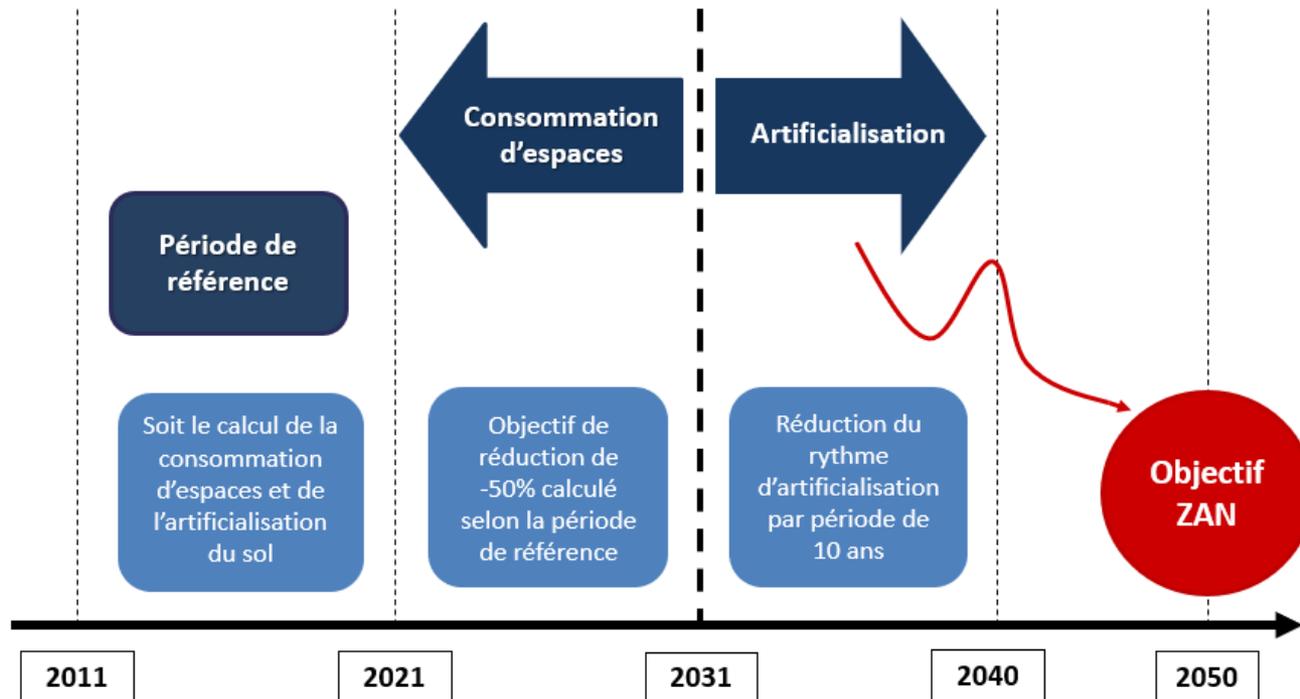


### D'où vient ce chiffre ?

Il s'agit d'une estimation obtenue à partir des données de l'OCS (l'occupation des sols) régional

Issue des travaux de la **convention citoyenne pour le climat**, cette loi vise à **lutter contre le dérèglement climatique** et à **renforcer la résilience** face à ses effets.

Mise en place d'une trajectoire **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** d'ici **2050**, avec des objectifs par tranches de 10 ans



### **Aujourd'hui, le territoire est majoritairement agricole et forestier...**

Près des 2/3 de la surface de Grand Poitiers est occupée par des espaces agricoles  
20 400 hectares de forêts et boisements dont 4 860 hectares de forêts publiques (les  $\frac{3}{4}$  des forêts privées appartiennent à un faible nombre de propriétaires)

### **...cependant l'artificialisation des terres augmente**

668 hectares d'espace agricole ou naturel et forestier ont disparu sur la période 2011-2021 sur Grand Poitiers (soit environ 67h/an)



Quartier gare de Chauvigny © Yann Gachet



Vue des Dunes de Poitiers © Yann Gachet

### Un territoire avec des ambitions écologiques fortes...

Un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté en 2019

Un objectif de neutralité carbone à atteindre en 2050 au niveau national

### ... qui doit encore intensifier son action

Une consommation d'énergie finale et des émissions de gaz à effets de serre qui peinent à diminuer

Des énergies renouvelables inégalement réparties sur le territoire



Parc éolien de Lusignan © Yann Gachet



Forêt de Moulière © Alain Montaufier



**L'axe affirme les ambitions écologiques de Grand Poitiers, vers plus de sobriété et de prospérité durable :**

*Parc éolien de Lusignan*

**Grand Poitiers,  
territoire engagé  
pour une sobriété  
et une prospérité  
durable**



© iBooCréation



## **GRAND POITIERS, TERRITOIRE ENGAGÉ POUR UNE SOBRIÉTÉ ET UNE PROSPÉRITÉ DURABLE**

- Rechercher la sobriété foncière dans les choix de développement
- Engager le territoire vers une société sobre en carbone
- Inclure la vulnérabilité des biens et des personnes face aux risques et s'adapter au changement climatique
- Intégrer la question du bien-être des habitants dans les choix d'aménagement

**Objectif de modération de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers de l'ordre de 50%**

### Où exprimer vos idées ?

- Enquêtes en ligne ([jeparticipe-grandpoitiers.fr](http://jeparticipe-grandpoitiers.fr))
- Rencontres publiques et balades thématiques
- Courriel à [concertation.plui40@grandpoitiers.fr](mailto:concertation.plui40@grandpoitiers.fr)
- Courrier adressé à Madame la Présidente de Grand Poitiers à l'adresse  
84 rue des Carmélites  
86000 Poitiers
- Registres de concertation disponibles dans chaque mairie et mairie de quartier de Poitiers

### Où télécharger le PADD ?

[Les étapes - Grand Poitiers](#)  
[Communauté urbaine](#)

**grandpoitiers.fr** AIR 4 BON Rechercher sur tout le site Q MES DÉMARCHES NOS SITES ↓

Accueil > Grands Projets > Plan local d'urbanisme intercommunal - PLUi > **Les étapes**

Dans la même rubrique Sélectionner dans la même rubrique

## Les étapes

### Comment se construit un PLUi ?

L'élaboration du PLUi couvrant les 40 communes du territoire s'inscrit dans un processus de construction d'un projet politique d'aménagement partagé à partir d'un diagnostic précis du territoire et d'outils réglementaires permettant la mise en œuvre de ce dernier. Cette procédure nécessite la réalisation de plusieurs étapes concomitantes et/ou successives s'échelonnant sur plusieurs années.

Gestion des services

### Les documents utiles

Les orientations du PADD débattues PDF - 2,1Mo



**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION**

**GRAND POITIERS**

communauté urbaine

[grandpoitiers.fr](http://grandpoitiers.fr)